



No de bénévole :

IDENTIFICATION DU BÉNÉVOLE					
Nom			Prénom		Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
No civique	Nom de la rue		App.	Ville	Code postal
Téléphone (résidence)		Téléphone (cellulaire)		Téléphone (bureau)	No poste
Date de naissance (AAAA/MM/JJ)			Date de naissance (AAAA/MM/JJ)		
Courriel			No du permis de conduire (no de dossier)		Expiration (AAAA/MM/JJ)
Groupe ou entreprise qui organise votre soirée à l'Opération Nez rouge, s'il y a lieu.					Conduite manuelle Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nom de votre compagnie d'assurances (obligatoire pour l'escorte)			No de police d'assurance		Expiration (AAAA/MM/JJ)

DÉCLARATION

J'offre mes services comme bénévole pour l'Opération Nez rouge de cette année. De ce fait, j'autorise tout corps policier ayant juridiction sur tout ou une partie du territoire du Québec à effectuer les vérifications en rapport à toute arrestation, accusation ou condamnation reliée à une infraction criminelle pour laquelle je n'ai pas obtenu de réhabilitation ou de pardon ainsi que toute infraction pénale. De plus, j'autorise tout corps policier à vérifier la validité de mon permis de conduire ou à faire les recherches adéquates au fichier de la Société de l'assurance automobile du Québec.

J'autorise les corps policiers à effectuer ladite recherche dans le but d'appliquer les critères de sélection élaborés par l'Opération Nez rouge dont un extrait est reproduit ci-après :

Tableau des critères de sélection

Infractions incompatibles si elles ont été commises il y a moins de cinq ans	Sexe : prostitution (solicitation) Violence : voies de fait simple, intrusion de nuit, menaces, intimidation, harcèlement, appels indécents, méfait, incendie criminel causant des dommages matériels, armes à feu (possession, omission)	Vol, fraude : supposition de personne Drogue et stupéfiants : possession Divers : bris de condition ou de probation, entrave à un agent de la paix, autres accusations criminelles
Infractions incompatibles en tout temps	Sexe : agression sexuelle ou armée, actes indécents, proxénétisme, pornographie infantile, leurre d'enfants, maison de débauche, viol Violence : enlèvement, tentative de meurtre, homicide, voies de fait graves, séquestration, extorsion, incendie criminel avec danger pour la vie humaine, armes à feu (usage non autorisé, trafic)	Vol, fraude : vol par effraction, vol qualifié, corruption Conduite automobile : infraction causant la mort ou des lésions corporelles Drogue et stupéfiants : trafic, importation, culture Divers : mandat d'arrêt
Infractions entraînant une acceptation limitée	Vol, fraude : vol simple, fraude (acceptation comme escorte motorisée pendant la sanction)	Conduite automobile : délit de fuite simple, conduite dangereuse simple, refus d'obtempérer, conduite avec les facultés affaiblies (acceptation comme partenaire pendant la révocation) contraventions impayées (obligation de payer les contraventions avant la participation)

J'autorise également tout corps policier ayant juridiction sur tout ou une partie du territoire du Québec à transmettre les résultats de ces vérifications au coordonnateur de l'Opération Nez rouge. Suivant les exigences de la loi, je m'engage à traiter confidentiellement tous les renseignements et données concernant les clients et les bénévoles de l'Opération Nez rouge qui seront portés à ma connaissance.

- Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et complets. De plus, entre le moment où je transmets ce formulaire et ma participation à titre de bénévole, je m'engage à aviser l'Opération Nez rouge si un changement à mon dossier fait en sorte que je ne réponde plus aux critères de sélection.
- Je m'engage également à respecter les devoirs du bénévole que j'ai lus en page 2 de ce formulaire.

Date

Signature (obligatoire)

N.B. Ce formulaire d'inscription est valide pour la campagne 2010. Il est sujet à approbation et peut être révoqué en tout temps.

RÉSERVÉ À LA VÉRIFICATION POLICIÈRE		COMITÉ ONR	
Vérifié par (nom et matricule)	Répond aux critères oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Ne peut être chauffeur <input type="checkbox"/> Ne peut être escorte motorisée <input type="checkbox"/> Ne peut être partenaire <input type="checkbox"/>	Approbation par (nom)	Le bénévole a fourni un certificat de bonne conduite <input type="checkbox"/>
Commentaires	Date	Raison	Résultat final Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/>

Veillez retourner ce formulaire au moins 48 heures avant votre participation :

DEVOIRS DU BÉNÉVOLE

Je m'engage à :

- prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité de mon équipe ainsi que celle des clients de l'Opération Nez rouge en respectant entre autres le Code de la sécurité routière (limites de vitesse, port de la ceinture, signalisation routière, stationnement, etc.). L'Opération Nez rouge n'est pas responsable des contraventions obtenues dans le cadre de mes fonctions comme bénévole.
- observer le code d'éthique de l'Opération Nez rouge

Sobriété : Ne pas consommer d'alcool la journée de ma participation à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge.

Service confidentiel : Tous les renseignements concernant les clients et les bénévoles de l'Opération Nez rouge qui sont portés à ma connaissance seront traités confidentiellement. De plus, ils ne seront pas utilisés à d'autres fins que pour le mandat qui m'a été confié. Même entre collègues bénévoles, je m'abstiendrai de divulguer des détails pouvant permettre l'identification d'un client ou d'un bénévole.

Politesse : Patience et courtoisie envers les clients en toute circonstance.

Gratuité : Le service offert par l'Opération Nez rouge est tout à fait gratuit. Je ne sollicite jamais un client. Toutefois, si celui-ci fait un don, je le remercie sincèrement.

Fatigue : Les bénévoles de l'Opération Nez rouge sont souvent exposés à la fatigue. Il ne faut pas sous-estimer les effets de la fatigue pendant la nuit puisque notre organisme est habituellement au repos entre 2 h et 6 h. Par conséquent, je ne surestimerai pas mes capacités et je ferai, si nécessaire, une sieste avant de me présenter à la centrale à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge.

Respect entre bénévoles : Tous les bénévoles de l'Opération Nez rouge, qu'ils travaillent à la centrale ou sur la route, méritent tout mon respect et toute ma considération.

- remettre à l'Opération Nez rouge la totalité des sommes d'argent reçues (dons, pourboires, cadeaux, etc.).

Si je ne respecte pas mon engagement, l'Opération Nez rouge se réserve le droit de mettre un terme à ma participation bénévole pour l'édition en cours et les suivantes. La décision de l'Opération Nez rouge est sans appel.

FONCTION(S) QUE VOUS AIMERIEZ OCCUPER

Il est possible d'être bénévole, soit sur la route, soit à la centrale de coordination. S.V.P. cochez la ou les fonctions qui vous intéressent. Pour les fonctions à la centrale, veuillez vous informer auprès de votre Opération Nez rouge locale.



Escorte
motorisée

Personne qui conduit le chauffeur et le partenaire dans sa propre voiture.

18 ans ou plus

Permis de conduire et véhicule obligatoires

- Assurez-vous de bien remplir la section *Permis de conduire* et *Compagnie d'assurances* au recto.
- L'Opération Nez rouge fournit une assurance uniquement aux escortes motorisées dont la voiture est assurée pour ses propres dommages.
- Vous devez avoir en votre possession votre preuve d'assurance et votre permis de conduire lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge.



Chauffeur

Personne qui conduit la voiture du client.

21 ans ou plus

Permis de conduire obligatoire

- Vous devez indiquer votre numéro de dossier du permis de conduire dans la section au recto.
- Vous devez vous assurer d'avoir en votre possession votre permis de conduire lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge.



Partenaire

Personne qui accompagne le chauffeur dans la voiture du client.

18 ans ou plus

Permis de conduire non obligatoire, mais inscrire le numéro au recto accélérera le traitement de votre dossier.

Note aux escortes motorisées : En cas d'accident, il est important de se rappeler que c'est l'assureur du propriétaire du véhicule qui intervient en premier lieu. L'assureur de l'Opération Nez rouge, Desjardins Assurances générales, remboursera la franchise, jusqu'à concurrence de 1 000\$, en cas d'accident responsable. Les assurés de Desjardins Assurances générales et/ou de La Personnelle Assurances générales, bénéficieront d'une clause de pardon.

INFORMATION